

Objet : FORMATION 2022 DES ELUS

Madame le Maire, Monsieur le Maire, Monsieur le Président,

La plateforme « [mon compte formation](#) » élue a été activée le 7 janvier 2022.

Nous vous prions de bien vouloir trouver ci-dessous un mode opératoire vous permettant de vous connecter et vous inscrire aux formations DIF Elus proposées par l'AMF16.

Ce nouveau dispositif n'exclut pas pour les collectivités la prise en charge financière des formations pour leurs élus.
Les collectivités qui le souhaitent peuvent également abonder le budget formation sur le DIF Elus.

☞ Activer votre compte formation sur www.moncompteformation.gouv.fr en vous connectant par FranceConnect (grâce à vos identifiants d'impôts, de sécurité sociale ou encore de la Poste) : laissez-vous guider.

☞ Après activation du compte : étapes à respecter :

Je me connecte sur mon compte élue

Je visualise le montant total de mes droits de formation

J'ai accès à l'ensemble de l'offre de formation éligible

J'accepte les CGU (conditions générales d'utilisation)

Je peux m'inscrire à une session de formation

Je mobilise mes droits formations et règle en ligne le reste à payer éventuel (lorsqu'une prise en charge partielle de la formation – la formation peut également être achetée par la commune sur le budget formation « co-financement »)

Je me forme

J'évalue la prestation en ligne

☞ Les frais transport hébergement restauration :

Ils pourront faire l'objet d'un remboursement à l'issue de la formation. L'élue pourra faire une demande à partir du formulaire de contact mis à disposition dans son espace connecté.

Nos collaboratrices Béatrice et Bégonia se tiennent à votre disposition pour vous donner tout complément d'information.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, Monsieur le Maire, Monsieur le Président, l'expression de mes plus cordiales salutations.

Le Président de l'AMF16
Jean-Michel BOLVIN



Association des Maires et Présidents d'Intercommunalité de la Charente



05 45 68 53 21

www.amf16.fr



MODE OPERATOIRE

Mon Compte Élu (MCE), est un parcours d'achat dématérialisé permettant les échanges entre les acteurs comme Mon Compte Formation (MCF)

Introduction

Les élus disposent de différents dispositifs pour se former dans le cadre de leur mandat:

- Des formations passant par le budget et la gestion de la collectivité relativement au mandat électoral;
- Le DIFE « Droit Individuel à la Formation des Élus »,** permet la réalisation de formations éligibles à la fois dans le cadre du mandat ou de la reconversion professionnelle.



L'ordonnance du 20 janvier 2021 prévoit la création d'un parcours dédié aux élus au sein de la plateforme numérique Mon Compte Formation, intitulé « Mon Compte élu ».

Mon Compte Élu correspond uniquement au DIFE et sera disponible, en ligne, pour les élus tout début janvier 2022.

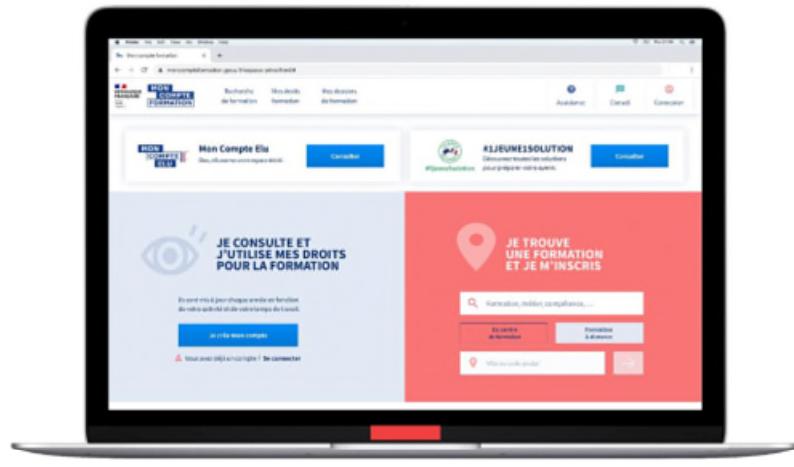


Caisse des Dépôts

MCE - Accueil

www.moncompteformation.gouv.fr

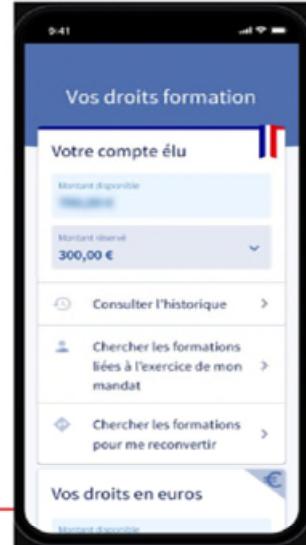
version desktop - maquettes non contractuelles



Caisse des Dépôts

Droits – affichage Mon Compte Élu

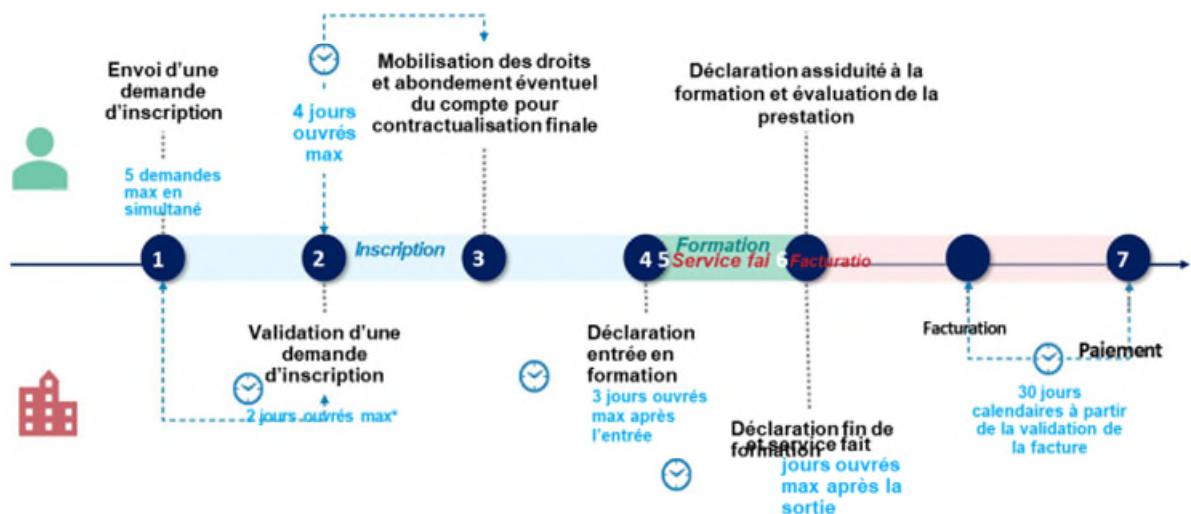
version mobile responsive - maquettes non contractuelles



Mon Compte Élu (MCE), un parcours d'achat dématérialisé permettant les échanges entre les acteurs comme Mon Compte Formation (MCF)



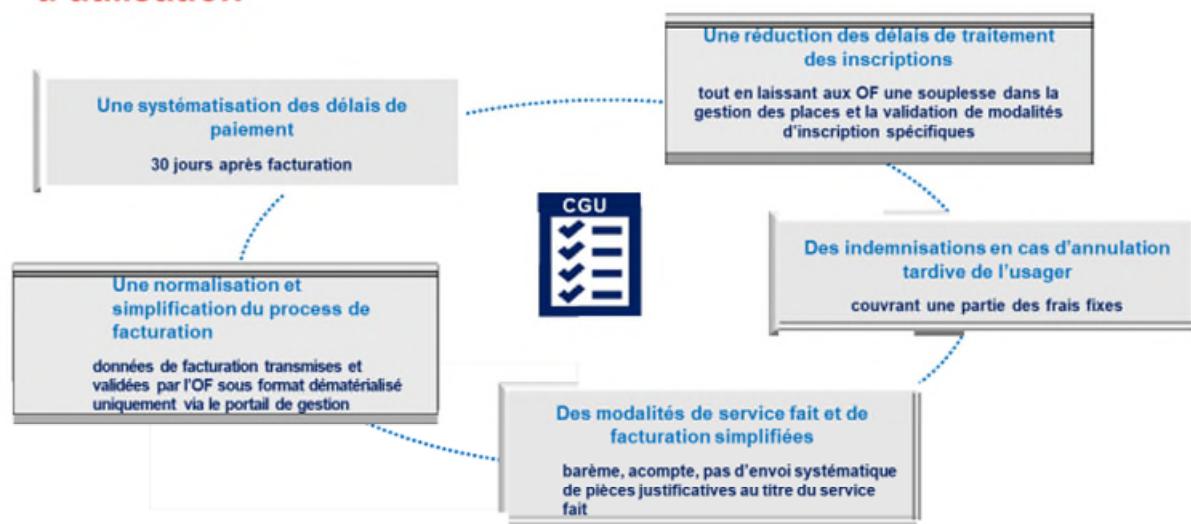
Les grandes étapes du parcours en achat direct



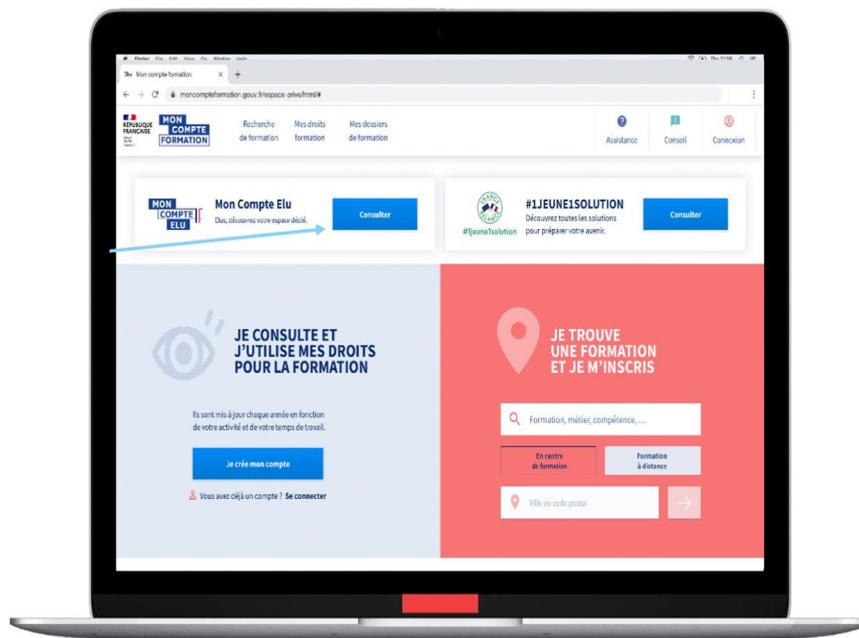
Caisse des Dépôts

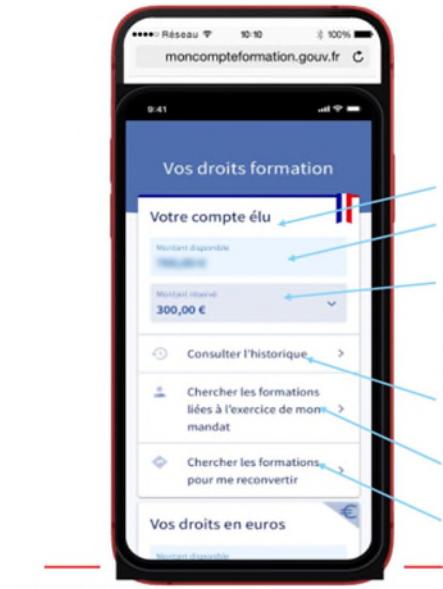
*pour formations sans modalités spécifiques, ramenés à 30 jours ouvrés pour formation avec modalités spécifiques d'inscription

Les bénéfices apportés par les conditions générales d'utilisation



Caisse des Dépôts





Caisse des Dépôts 31

Droits - affichage Mon Compte Élu

- Affichage en première position si le compte élu est alimenté
- Le compteur s'appelle « Votre compte élu »
- Les droits disponibles et mobilisables pour une formation sont affichés ici
- Les droits réservés au titre d'une formation ici
Au clic sur l'encart, le détail s'affiche : Nom de la formation + bouton qui permet d'accéder directement au dossier de formation concerné
- Accès à l'historique des mouvements du compte élu
- Accès à la recherche de formation liées à l'exercice de mon mandat
- Accès à la recherche de formation dans le cadre d'une reconversion

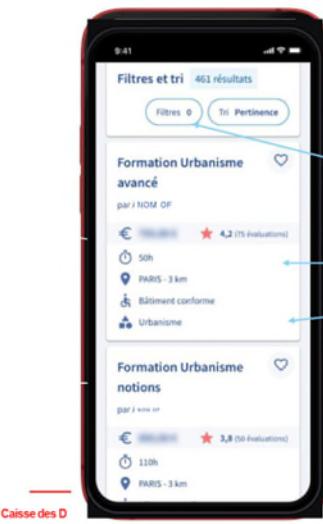


Caisse des Dépôts

Recherche de formation - Dans le cadre du mandat

- Menu déroulant qui permet à l'usager de sélectionner le type de formation recherché :
 - Formations liées à mon mandat
 - Formations liées à ma reconversion à l'issue de mon mandat
 - Formations liées à mon activité professionnelle

- Saisie du mot-clé
- Sélection de la modalité d'enseignement
- Saisie du code postal

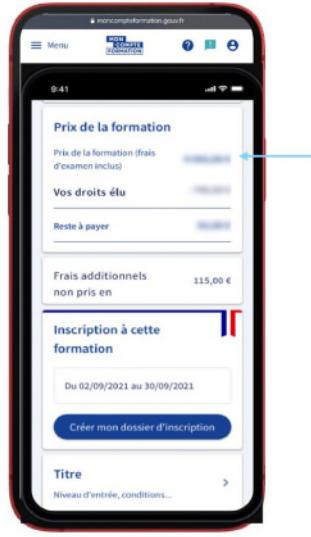
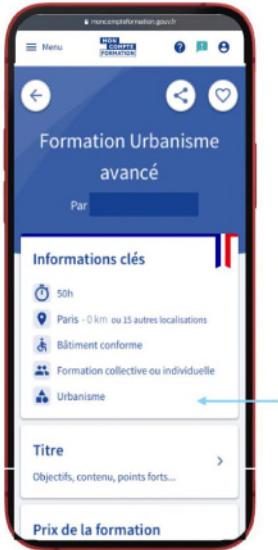


Caisse des D

Résultats de recherche de formation - liée à l'exercice du mandat

- Possibilité de filtrer les résultats de recherche selon le prix, la distance, la durée de formation, par organisme de formation etc.

- Affichage d'un résultat de recherche
- Affichage de la thématique



Appels, SMS et mails frauduleux...Compte personnel de formation

COMMENT EVITER LES ARNAQUES

Des SMS frauduleux, mais aussi des mails et des appels répétés de "Mon Compte Formation", vous êtes de plus en plus à en recevoir.

Mais il s'agit en fait d'arnaques pour vider votre compte.

Comment éviter ce genre d'arnaques.
"URGENT: Vous allez perdre vos droits DIF ELUS. Consultez votre budget et réclamez votre formation 100% prise en charge".

Nos conseils pour les éviter

Ne jamais donner vos identifiants (numéro de sécurité sociale ou identifiants France Connect), ni votre mot de passe.

Ne jamais transmettre d'informations personnelles

Ne jamais cliquer sur les liens reçus par SMS ou par mail

Dites que vous n'êtes pas intéressé par une formation

Renseignez-vous bien sur la formation avant de vous engager. une formation reconnue avec un niveau est inscrite sur le répertoire national des certifications professionnelles

Raccrochez et bloquez le numéro

"Les agents de l'État ne vous appellent jamais pour vous proposer une formation", indique la Caisse des Dépôts.

Pour accéder à vos droits, un seul moyen :

www.moncompteformation.gouv.fr

Si vous pensez avoir été victime d'escroquerie :

Changez immédiatement votre mot de passe

Consultez les informations disponibles sur votre compte formation

**Conservez les preuves ;contactez la plateforme Info Escroqueries pour être conseillé ;
<https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-public/comment-signaler-une-escroquerie-sur-mon-compte-formation>**

Déposez plainte

Est-ce que je perds mes droits si je ne les utilise pas chaque année ?

Non, vous ne perdrez pas vos droits comme peuvent le prétendre les SMS et appels frauduleux que vous recevez. Votre compte professionnel de formation vous appartient tout au long de votre carrière.